

Tout le monde à entendu parler des Cisterciens, des Chartreux, des Bénédictins. Mais qui connaît les **Grandmontains** ?

L'ordre de **Grandmont** est un ordre monastique catholique originaire du Limousin fondé vers 1076 et dissous en 1772. Il s'est étendu de l'Angleterre à l'Espagne.

A l'origine Etienne originaire de Thiers en Auvergne, s'installe dans la forêt d'Ambazac et y installe son ermitage aux Murets. Assez vite des compagnons vinrent le rejoindre.

Étienne et ses premiers compagnons se distinguent par leur choix d'une vie d'extrême pauvreté. Toute possession de terres au-delà des bornes du domaine, tout animal hormis les abeilles, est interdite. Muret est si peu étendu que les ermites vivent des dons suscités par leurs prières. Étienne et ses frères pratiquent les travaux manuels, les cultures de subsistance, sans règle, dans leur enclos, loin du monde.

Etienne décède vers 1124. À la suite de chicanes avec leurs voisins bénédictins d'Ambazac et sans doute à la décision de l'évêque de Limoges, ses compagnons décident de s'installer à Grandmont, à 5 km d'Ambazac. Le seigneur du lieu, Amélius de Montcocu, leur ayant donné tout le terrain nécessaire, les moines ont alors entrepris d'y construire un oratoire et des cellules. Dès qu'ils furent bâtis, en 1125, les frères quittèrent Muret en procession, emmenant le corps d'Étienne de Muret, et s'établirent à Grandmont sous la direction du prieur Pierre de Limoges.

L'ordre se mit à évoluer très vite grâce notamment à l'intérêt d'Henri II Plantagenêt pour Grandmont. Il s'en sert de base pour contrôler le Limousin et ses vassaux. Lui-même et ses fils participent à l'essor de l'ordre en Aquitaine, Poitou, Anjou, Normandie, Angleterre, par la construction des bâtiments. Aux nouvelles implantations Plantagenêt répondent les fondations du roi de France : **159 celles** entre 1124 et 1274.

La gestion avait été confiée à des laïcs : les frères lais, ou convers, souvent issus de la petite noblesse. Le prieur les choisit aussi pour diriger les celles, ces petites dépendances. Les clercs « se trouvèrent par cette institution soumis aux laïques qu'ils auraient dû gouverner entièrement suivant la pratique de tous les autres religieux », d'où les crises dans l'ordre. Accusés de vouloir régler le spirituel, les frères lais perdent peu à peu tout pouvoir dans un monde qui met en avant les clercs. Pour ces derniers, la règle paraît trop austère : les papes l'assouplissent.

Les nouvelles fondations reçoivent des rentes ou des dîmes, un domaine. Les Grandmontains qui bâtissent des monastères miniatures, autre spécificité, dans un carré d'une trentaine de mètres de côté ne vivent plus dans le premier idéal de pauvreté. Les maîtres d'œuvre diffusent le savoir-faire de Grandmont dans les celles. L'art s'épanouit. Des bâtiments imposants s'élèvent à Grandmont. Les mécènes commandent des œuvres remarquables : orfèvrerie, vitraux, émaux, tissus, manuscrits, etc.

Les règles furent assouplies... L'ordre traverse la guerre de cent ans, .. la réforme,... la révolution.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Charles Frémon, abbé de Grandmont, propose un retour aux sources : une réforme de « stricte observance », mais seules quelques maisons l'adoptent. Le refus des autres religieux et la convoitise de l'évêque de Limoges, entraînent la suppression de l'Ordre par la commission des réguliers en 1772. Cela entraîne vite la dispersion totale de la centaine de religieux qui subsistaient.

Les sites grandmontains sont vendus à la Révolution Des entrepreneurs démolissent les bâtiments pour récupérer les matériaux. Les bâtiments de l'abbaye de Grandmont sont démolis en 1817. On en retrouve des restes en observant les maisons aux alentours et même plus loin.